

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHÉ**

**SÉANCE ORDINAIRE
5 MAI 2008 à 20h00
ORDRE DU JOUR**

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Adoption des minutes de la session ordinaire tenue le 7 avril 2008
- 3 - Adoption des minutes de la session extraordinaire tenue le 14 avril 2008
- 4 - Approbation des comptes
- 5 - Lecture de la correspondance et dépôt aux archives
- 6 - Épandage de chlorure de calcium dans les rangs de gravier
- 7 - Achat de 10 drapeaux avec l'impression des Armoiries de la municipalité, auprès de la Cie Flagtech
- 8 - Adhésion de monsieur Steve Delisle chef pompier, à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec
- 9 - Confection de 500 sacs réutilisables (sacs écolos), en partenariat avec la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe et la COOP
- 10 - Commandite pour la marche « Le relais pour la vie 2008» visant à amasser des fonds au profit de la Société canadienne du cancer
- 11 - *REPORTÉ Actions prioritaires par la municipalité dans son plan de développement local pour les deux prochaines années, en vue de les intégrer au plan de développement collectif de la M.R.C.*
- 12 - Non Participation du Service incendie local au 1^{er} défilé des services d'urgence de la Fondation des grands brûlés
- 13 - Félicitations à Madame Marie-Ange Groleau (bénévole de l'année)
- 14 - Participation du Service incendie local au défilé du Festival des pompiers de Mékinac (Lac-aux-Sables)
- 15 - Inscription de Monsieur Steve Delisle directeur du service incendie, à une session de formation sur le Plan de sécurité incendie des résidences pour personnes âgées
- 16 - Contribution sous forme d'un bon d'achat pour la soirée marquant la fin de la saison des quilles
- 17 - Appui au projet de loi C-207 (Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu : crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés travaillant dans les régions désignées)
- 18 - Mandat à un représentant de la municipalité pour assister à l'assemblée générale annuelle 2008 et aux rencontres initiées par la SAMBBA
- 19 - VARIA :
 - A) Indemnisation à Marcel Guimond & Fils pour les chemins d'hiver
 - B) *Discussion Ligue de balle donnée*
- 20 - Période de questions
- 21 - Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, Sec.-trésorier, Directeur général

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA
PAROISSE DE SAINT-ADELPHÉ**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le cinquième jour de mai de l'an 2008, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents madame la conseillère Anne Bannister, messieurs les conseillers Claude Thiffault, Philippe Dufresne, Michel Denis, Jean-Guy Rodrigue et Louis-Marc Trudel, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

Quatre contribuables assistent à la rencontre.

Ouverture de l'assemblée à 20h03.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Appuyé par M. le conseiller Philippe Dufresne

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par monsieur le Maire. **Adopté**

Adoption des minutes de la session ordinaire tenue le 7 avril 2008

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufresne

Appuyé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2008, soit adopté tel que rédigé par le directeur général et secrétaire-trésorier. **Adopté**

Adoption des minutes de la session extraordinaire tenue le 14 avril 2008

Il est proposé par Mme la conseillère Anne Bannister

Appuyé par M. le conseiller Philippe Dufresne

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 14 avril 2008, soit adopté tel que rédigé par le directeur général et secrétaire-trésorier. **Adopté**

Approbation des comptes

6070	Gisèle Thiffault	16,20
6071	Jacques Perron	9,00
6072	Paul Labranche	75,09
6073	Michel Denis	9,93
6074	Hydro-Québec	2 316,26
6075	MRC de Mékinac	250,00
6076	Telus	582,30
6077	Rogers	62,37
6078	Hydro-Québec	969,89
6079	Tony Trépanier	691,63
6080	Philippe Dufresne	34,20
6081	Soc. can. Des Postes	56,89
6082	Thérèse Baillargeon	159,50
6083	Jacques Gagnon	10,00
6084	Soc. can. Des Postes	64,90
6085	Casse-croûte Le Relais	131,85
6086	Jean-Guy Rodrigue	13,80
6087	Hydro-Québec	315,87
6088	Marcel Guimond & Fils	21 579,86
6089	Aciers Rayco	13,53
6090	Aciers G M	831,90
6091	Biolab	221,70
6092	Denis Bordeleau	60,00
6093	Boulangerie Germain	69,00
6094	Boutique de la balayeuse	28,75
6095	Bradco ltée	142,00
6096	COOP St-Ubalde	461,66
6097	Patrick Cossette	40,00
6098	Constant Cossette	28,96
6099	Croix bleue	977,31
6100	Michel Denis	56,55
6101	Daniel Durocher inc.	456,35
6102	Échelle C.E. Thibault	1 410,13
6103	Everest	41,25
6104	Fournitures de bureau Mékinac	324,06
6105	G.A. Automobiles	75,39
6106	Sylvain Gagnon	40,00
6107	Le Groupe A & A	97,68
6108	J.M. Sports enr.	90,47
6109	Jean-Louis Lajoie inc.	688,40
6110	Les Ateliers R. Léveillé	124,06
6111	Librairie L'Exèdre inc.	83,85
6112	Marcel Guimond & Fils	10 465,15
6113	H. Matteau & Fils	148,27
6114	Micro Médica	327,22
6115	MRC Mékinac	19 575,41
6116	Pomplo	158,57
6117	Receveur général du Canada	311,00
6118	Régie gestion matières résiduelles	3 358,45
6119	Roches Ltée Groupe conseil	15 602,71
6120	Services Techniques incendie	505,23
6121	Tabagie Librairie St-Tite	25,94
6122	Michel Tousignant	1 188,01
6123	Ville St-Tite	760,00

6124	Philippe Dufresne	64,80
6125	Lyne Deshaies	166,66
6126	Marcel Guimond & Fils	3 000,00
6127	Soc. can. Du Cancer	120,00
6128	Annulé	
6129	Soc. can. Des Postes	8,27
6130	Soc. can. Des Postes	56,89
6131	Lyne Deshaies	12,60
6132	Produits Shell Canada	585,25
6133	Hydro-Québec	724,18
6134	Festival des pompiers	150,00

Il est proposé par M. le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Et résolu :

Que le directeur général, secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, directeur général, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes d'avril 2008 ci-dessus approuvés.

Adopté

Lecture de la correspondance

Me Julie Marchand : Avis d'indexation du tarif judiciaire en matière pénale à compter du 1^{er} avril 2008

Clotilde Savard : Coordonnatrice de la programmation des Journées de la Culture 2008 dans la région de la Mauricie les 26, 27 et 28 septembre 2008

P. Lacasse, L. Lavoie : Plainte de bruit provenant de Boiseries Savco

Lavery, DeBilly : Avis sur l'entente proposée aux municipalités par le Ministère des Transports pour la gestion des ponts (aucune obligation à signer l'entente)

Forum Jeunesse Mauricie : Invitation à une conférence de presse qui s'est tenue le 21 avril pour le concours « Je prends ma place »

CTAM : Tenue de l'assemblée générale annuelle le 24 avril 2008

Marcel Guimond & Fils : Coût d'ajustement du diesel 8 471,45 \$ (contrat des chemins d'hiver 2007-2008)

Marcel Guimond & Fils : Demande d'une indemnisation de 3 000 \$ représentant une partie des coûts de chargement de la neige (hiver exceptionnellement enneigé)

Georges Paquin & Fils : Offre de service pour le nettoyage du sable dans les rues

Mutuelle municipalités Qc : Rapport annuel 2007

Min. Transports : Chèque de 55 200 \$ programme d'aide à l'entretien du réseau routier

MRC Mékinac : Avis public d'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement révisé

Min. Aff. Mun. : Demande au gouvernement fédéral de reconduire le programme de financement de rénovation résidentielle et de logement habitation

Min. Aff. Mun. : Invitation à participer à la tenue du Grand Prix de la ruralité (hommage aux leaders du développement rural dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité)

Ville de Percé : Opposition au projet de révision de la carte électorale du Québec

Femmes Mékinac : Remerciements pour la contribution versée à la réalisation du bulletin de liaison « Autour d'Elles »

Féd. Québ. mun. : Offre d'abonnement gratuit de 2 mois au portail Québec municipal

Manon Soulard : Inondation printanière, déception de ne pas avoir obtenu des sacs de sable de la municipalité

R.I.G.D.M. : Vidange des installations septiques à St-Adelphe du 20 mai au 23 mai 2008.

Maison des familles Mékinac : Tenue de la Semaine québécoise des familles du 12 au 18 mai et invitation à une journée de la famille le 10 mai sur le site du Lac en cœur (activité gratuite pour les familles de Mékinac)

MAPAQ : Chèque de 1 342,54\$ remboursements taxes foncières producteurs agricoles

Daniel Quessy : Invitation à prendre part au 1^{er} défilé des services d'urgence au profit de la Fondation des grands brûlés

Min. Sécurité publique : C.C. d'une lettre transmise au directeur du service incendie visant à vérifier si tous les incendies survenus en 2005 et 2006 ont été déclarés sur les rapports de suivi du ministère

Agence santé, services sociaux : Formation pour les nouveaux premiers répondants 7 mai 2008

Forum citoyen mauricien : Invitation au conseil municipal et à la population à participer à un forum social mondial les 23, 24 et 25 octobre 2008 à l'Espace Shawinigan sur le thème « La Mauricie que l'on veut se donner »

Union mun. Qc : Mémoire déposé aux consultations publiques sur la révision de la Loi sur les biens culturels

Ville de St-Tite : Acceptation de l'entente de disponibilité des pompiers Daniel Cossette et Francis Carpentier sur le territoire de St-Adelphe, conditionnelle à ce que les vêtements, équipements et accessoires desdits pompiers soient fournis par la municipalité

M.A.P.A.Q. : Chèque de 92 364,98 \$ (crédit remboursements des taxes foncières producteurs agricoles)

Min. Aff. Mun. : Versement de 9 998,41 \$ remboursement des frais de financement du règlement 96-161 (programme d'assainissement des eaux)

Féd. Québ. municipalités : Adhésion de la FQM au Centre patronal de santé et sécurité du travail

Fondation Centre santé serv. Soc. Énergie : Remerciement pour la contribution à la campagne financière acquisition d'un appareil de télémétrie à l'urgence

Ligue de quilles St-Adelphe : Demande d'une contribution en bon d'achat pour la soirée de quilles

S.S.J.B. St-Adelphe : Remerciements pour une aide financière à la réalisation de la Fête nationale

CSST : Report de l'entrée en vigueur de la cotisation basée sur les salaires versés

Agence santé serv. soc. Mauricie : Rapport 2008 intitulé *Matières dangereuses – savoir quoi faire pour une gestion optimale des matières dangereuses à usage industriel en Mauricie et au Centre-du-Québec*

Annie Gagnon : Demande d'une contribution financière pour la marche Le Relais pour la vie au profit de la Société canadienne du Cancer

Corp. Transport Adapté Mékinac : Rapport annuel 2007

Dépôt de la correspondance aux archives

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue
Appuyé par M. le conseiller Claude Thiffault
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Adopté

Épandage de chlorure de calcium dans les rangs de gravier

Il est proposé par M. le conseiller Louis-Marc Trudel
Appuyé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue
Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accorde le contrat d'épandage de chlorure de calcium en flocons sur les chemins de gravier de son territoire, à la Cie Marcel Guimond & Fils de Saint-Adelphe.

Que ladite compagnie soit chargée de fournir et de poser le produit sur une distance de 21 kilomètres.

Qu'un deuxième épandage sera fait devant les résidences dans les rangs, à une date ultérieure, au cours de l'été.

Que les coûts sont de 560 \$ la tonne métrique par kilomètre épandue, à raison de 21 tonnes, pour un montant de 11,760 \$ (taxes en sus).

Que le prix à la tonne comprend le chlorure de calcium, le transport, le chargement, le déchargement et l'épandage contrôlé électroniquement.

Adopté

Achat de 10 drapeaux avec l'impression des Armoiries de la municipalité auprès de la Cie Flagtech

Il est proposé par M. le conseiller Michel Denis
Appuyé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue
Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe autorise le directeur général à procéder à l'achat de 10 drapeaux de la municipalité (3' X 6'), auprès de la Cie Flagtech inc., au coût de 75 \$ chacun, pour un montant total de 750 \$, excluant les taxes.

Adopté

Adhésion de monsieur Steve Delisle chef pompier, à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec

Il est proposé par M. le conseiller Michel Denis
Appuyé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue
Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe autorise l'adhésion de monsieur Steve Delisle à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec et défraie la cotisation au montant de 203,18 \$ taxes incluses.

Adopté

À 20h22, avant et durant les discussions qui ont porté sur la résolution suivante et l'adoption de celle-ci, madame la conseillère Anne Bannister et monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel se retirent de la salle des délibérations et ne prennent aucunement part aux discussions.

Confection de 500 sacs réutilisables (sacs écolo) en partenariat avec la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe et la COOP

Il est proposé par M. le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe procède à l'achat de 500 sacs réutilisables en polyéthylène avec l'impression de trois logos, dont ceux de la Municipalité, de la COOP Plus et de la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe.

Que la confection sera réalisée par Écolo-sacs, au coût de 5,69\$ chacun, excluant les taxes.

Adopté

À 20h29, madame la conseillère Anne Bannister et monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel reviennent à l'intérieur de la salle du conseil et reprennent leur siège pour la suite de la séance.

Contribution financière pour la marche « Le relais pour la vie » visant à amasser des fonds au profit de la Société canadienne du cancer

CONSIDÉRANT que douze personnes résidant à St-Adelphe, participeront à une marche de douze heures « Le relais pour la vie », le 7 juin prochain, qui se veut un événement de collecte de fonds au profit de la Société canadienne du Cancer, et qu'elles sollicitent des commandites auprès des gens, municipalités et organismes de la région;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Mme la conseillère Anne Bannister

Appuyé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe accorde une contribution de 120 \$ pour l'activité « Le Relais pour la vie » dont les sommes recueillies seront remises à la Société canadienne du Cancer.

Adopté

REPORTÉ Actions prioritaires par la municipalité dans son plan de développement local pour les deux prochaines années, en vue de les intégrer au plan de développement collectif de la M.R.C. de Mékinac

Non-participation du Service incendie local au 1^{er} défilé des services d'urgence dans la MRC des Chenaux

CONSIDÉRANT que la M.R.C. des Chenaux tiendra un défilé des services d'urgence dans chacune des municipalités de son territoire, au profit de la Fondation des grands brûlés;

CONSIDÉRANT l'éloignement de notre municipalité des paroisses où se déroulera le défilé et le nombre d'heures qu'elle devrait assumer sans couverture de protection incendie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufresne

Appuyé par M. le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que pour des raisons de sécurité incendie, la Municipalité de St-Adelphe n'entend pas participer au 1^{er} défilé des services d'urgence organisé par la M.R.C. des Chenaux le 21 juin 2008.

Adopté

Félicitations à Madame Marie-Ange Groleau (bénévole de l'année)

ATTENDU que le Centre d'action bénévoles Mékinac a tenu une soirée hommage aux bénévoles de la zone le 26 avril 2008, dans le but d'honorer des gens de notre région qui oeuvrent gracieusement dans différentes sphères d'activités (services communautaires, culturels, de loisirs, sportifs, etc...);

ATTENDU que madame Marie-Ange Groleau a été choisie pour représenter notre municipalité, compte tenu de l'immense générosité de cœur dont elle a fait preuve à l'égard de notre population, au cours de nombreuses années;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe adresse de sincères félicitations et de chaleureux remerciements à Madame Marie-Ange Groleau dont les actions

communautaires bénévoles ont été grandement bénéfiques à notre mieux-être collectif.

Adopté

Participation du Service incendie local aux compétitions et au défilé du Festival des pompiers de Mékinac (Lac-aux-Sables)

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-aux-Sables sera l'hôtesse du Festival des pompiers de Mékinac qui se tiendra les 25, 26 et 27 juillet prochains et qu'une invitation a été transmise à notre municipalité pour participer au défilé illuminé et aux compétitions amicales qui seront tenues lors de l'événement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Michel Denis

Appuyé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe autorise le personnel du Service incendie local à utiliser le camion citerne et l'unité d'urgence pour participer au défilé du 25 juillet 2008, à 21h, dans la municipalité de Lac-aux-Sables.

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe autorise également l'inscription d'une équipe locale de pompiers aux compétitions amicales qui se dérouleront au cours du festival.

Que les frais d'inscription de 150 \$ et le souper des compétiteurs de St-Adelphe seront défrayés par la municipalité, sur présentation de pièces justificatives.

Pour ce qui est de la participation des pompiers aux compétitions amicales, la Municipalité de St-Adelphe se dégage de toutes poursuites, réclamations et responsabilités civiles, dans l'éventualité où un accident survient à l'un ou plusieurs de ses pompiers lors de la tenue des activités.

Adopté

Inscription de monsieur Steve Delisle directeur du service incendie, à une session de formation sur le Plan de sécurité incendie des résidences pour personnes âgées

ATTENDU le Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité de résidence pour personnes âgées, qui exige un plan de sécurité incendie préparé par l'exploitant de la résidence, en collaboration avec son service municipal de sécurité incendie;

ATTENDU que les exploitants ont jusqu'à la fin de 2008 pour soumettre leur dossier de candidature, accompagné du plan de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Appuyé par M. le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe autorise monsieur Steve Delisle à participer à une formation portant sur le Plan de sécurité incendie des résidences pour personnes âgées et défraie les coûts d'inscription au montant de 100 \$. **Adopté**

À 20h35, avant et durant les discussions qui ont porté sur la résolution suivante et l'adoption de celle-ci, Messieurs les conseillers Jean-Guy Rodrigue et Louis-Marc Trudel se retirent de la salle des délibérations et ne prennent aucunement part aux discussions.

Contribution sous forme d'un bon d'achat pour la soirée marquant la fin de la saison des quilles

CONSIDÉRANT que le Comité de la Ligue de quilles de St-Adelphe a présenté une demande de commandite à la municipalité, pour un tirage lors de la soirée de fermeture de la saison qui se fera avec toutes les équipes participantes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufresne

Appuyé par Mme la conseillère Anne Bannister

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accorde un montant de 25 \$ sous forme d'un bon d'achat à être échangé dans un commerce local, au Comité de la ligue de quilles de Saint-Adelphe.

Adopté

À 20h39, Messieurs les conseillers Jean-Guy Rodrigue et Louis-Marc Trudel reviennent à l'intérieur de la salle du conseil et reprennent leur siège pour la suite de la séance.

Appui au projet de loi C-207 (Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu : crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés travaillant dans les régions désignées)

CONSIDÉRANT que le projet de loi C-207 vise à attirer et à retenir les jeunes diplômés en région, de manière à contrer l'exode des jeunes et à combler une pénurie de main d'oeuvre qualifiée;

CONSIDÉRANT qu'un projet de loi similaire instauré par le gouvernement du Québec existe depuis 2003 et qu'il a fait ses preuves;

CONSIDÉRANT qu'il n'en coûterait qu'environ 90 millions \$ à l'échelle canadienne pour implanter un tel programme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Appuyé par M. le conseiller Philippe Dufresne

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe demande aux députés fédéraux d'appuyer le projet de loi C-207, car il propose d'accorder un crédit d'impôt d'au plus 8000 \$ aux nouveaux diplômés qui s'installent ou qui demeurent dans une région ressource pour y occuper un emploi.

Que la Municipalité de St-Adelphe appuie toute mesure favorisant le développement des régions en aidant à prendre le virage technologique pour diversifier leurs secteurs d'activités et miser d'avantage sur la 2^{ième} et 3^{ième} transformation à l'aide d'une main d'oeuvre hautement qualifiée.

• Que la Municipalité appuie la pétition au projet de Loi C-207 pour faire pression sur les députés fédéraux afin qu'ils accordent leur appui à ce projet de loi.

Adopté

Mandat à un représentant de la municipalité pour assister à l'assemblée générale annuelle 2008 et aux rencontres initiées par la SAMBBA

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufresne

Appuyé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Et résolu :

Que le Conseil Municipal de St-Adelphe mandate monsieur Louis-Marc Trudel pour assister à l'assemblée générale annuelle 2008 et aux assemblées publiques initiées par la Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA) au cours de l'année 2008.

Adopté

À 20h44, avant et durant les discussions qui ont porté sur la résolution suivante et l'adoption de celle-ci, monsieur le conseiller Michel Denis se retire de la salle des délibérations et ne prend aucunement part aux discussions.

Indemnité versée à Marcel Guimond & Fils pour l'enlèvement de la neige sur les rues de la municipalité

CONSIDÉRANT qu'il est tombé une quantité énorme de neige au cours de la saison hivernale 2007-2008, ce qui a nécessité un entretien des routes tout à fait exceptionnel;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par Mme la conseillère Anne Bannister

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe verse une indemnité de 3 000 \$ à Marcel Guimond & Fils en compensation à une dépense imputable à la quantité démesurée de neige qu'il a dû transporter cet hiver pour assurer la sécurité des conducteurs de véhicules et permettre une bonne circulation dans les rues de la municipalité.

Que cette indemnité n'est versée que pour l'hiver 2007-2008 et ne peut d'aucune façon et en aucun temps constituer un dédommagement récurrent pour les années à venir.

Adopté

À 20h50, monsieur le conseiller Michel Denis revient à l'intérieur de la salle du conseil et reprend son siège pour la suite de la séance.

Levée de l'assemblée à 21 h 00

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufresne que la séance soit levée.

Paul Labranche, maire

Daniel Bacon, Dir. général, Sec.-trésorier
